

Réunion du Conseil Municipal du 22 juin 2020

Points à l'ordre du jour :

Personnel communal : création de postes, RPQS Assainissement 2019, Commission Communale des Impôts Directs (CCID), Marché de travaux à bon de commande, Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), Tarifs cantine / garderie et questions diverses.

Délibérations votées par le Conseil Municipal

▪ Personnel communal

Madame Christiane Montarnal, adjoint technique intervenant à l'école, a fait valoir ses droits à la retraite au 1^{er} octobre 2020.

Afin de la remplacer, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal l'organisation suivante :

- création d'un poste d'adjoint technique à temps complet 35h à compter du 1er septembre 2020 en vue du recrutement de Mégane Bonnefons (temps de travail annualisé) ;
- création d'un poste d'adjoint d'animation à temps complet 35h à compter du 1^{er} septembre 2020 en vue de la nomination par voie de mutation de Séverine Noël (temps de travail annualisé) ;
- création d'un poste d'adjoint technique contractuel à temps non complet 18h30 :
 - 21h/sem. à l'école (ménage, cantine, TAP) sur 36 semaines
 - 2h/sem. de ménage à la salle polyvalente sur l'année

Le ménage de la mairie sera effectué par Chantal Péaud.

Accord du Conseil Municipal pour la création de ces postes.

▪ Rapports sur le Prix et la Qualité du Service public (RPQS) 2019 :

Le code général des collectivités territoriales impose la réalisation de rapports annuels concernant le service public de l'eau et de l'assainissement collectif. Ces derniers sont publics et permettent d'informer les usagers ; ils sont consultables sur le site www.services.eaufrance.fr

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le rapport concernant l'assainissement pour 2019.

▪ **Propositions Commission Communale des Impôts Directs (CCID)**

Le Code général des impôts institue dans chaque commune une commission communale des impôts directs présidée par le maire.

Dans les communes de moins de 2.000 habitants, elle est composée de 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants qui sont nommés par le directeur départemental des finances publiques parmi une liste de 24 noms (12 titulaires et 12 suppléants) proposés par le conseil municipal.

Monsieur le Maire fait part de ses propositions à l'assemblée. Accord du Conseil Municipal

▪ **Marché de travaux à bon de commande**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que des travaux de voirie ont été programmés pour l'année 2020. Pour la réalisation de ces travaux, il propose de mettre en place, avec 3 autres communes, un groupement de commande.

Accord du Conseil Municipal.

▪ **Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)**

Suite aux élections municipales, le conseil d'administration du CCAS doit être renouvelé.

Ce dernier est présidé par le maire et est composé à part égale de membres du conseil municipal et de membres nommés par le maire.

Le conseil municipal décide de fixer à 8 le nombre des membres du conseil d'administration et désigne parmi comme membres les élus suivants : Mme SOUBRIER DEFILQUIER N., Mme ASTIER E., M. LAROUSSINIE C. et M. LAROUSSINIE M.

▪ **Tarifs cantine et garderie**

Monsieur le maire propose de renouveler les mêmes tarifs de cantine et garderie pour l'année 2020/2021.

Accord du Conseil Municipal

Questions diverses

▪ **Commissions municipales**

Les commissions suivantes sont constituées :

- Communication : LIMOUSIN F., ASTIER E., DE FILIQUIER SOUBRIER N., FERNANDEZ A., LAROUSSINIE MA.
- Affaires scolaires : BRUEL N., ASTIER E., FERNANDEZ A., LAROUSSINIE C., LIMOUSIN F., VALET PV.

- Action sociale / CCAS : BRUEL N., ASTIER E., DE FILIQUIER SOUBRIER N., FERNANDEZ A., LAROUSSINIE C., LAROUSSINIE M.
- Finances / Budget : BAC JJ., BOMBAL P., BORIE JP., BRUEL N., LACASSAGNE T., LAROUSSINIE MA., LIMOUSIN F., PAUPERT J.
- Travaux/urbanisme : BAC JJ., BOMBAL P., BORIE JP., BRUEL N., LACASSAGNE T., LAROUSSINIE C., LIMOUSIN F., PAUPERT J., VALET PV.

▪ **Permanence des élus**

Une permanence d'élus aura lieu chaque premier samedi du mois de 10h à 12h en mairie afin de rencontrer les habitants. La 1^{ère} aura lieu le 6 juin

▪ **Divers**

- assurance des élus lors d'intervention pour des travaux
- ESCARPIDOU : en attente du bilan comptable
- Pont du Fageonnel : début des travaux courant juin